

## Accueillir des volontaires en Service Civique, en Service National Universel, ou par la Réserve Civique

De nombreux jeunes sont prêts à s'engager pour des causes d'intérêt général d'une part, et à participer à l'engagement quotidien des associations et services publics locaux d'autre part.

Ainsi ces organismes à but non lucratif peuvent également s'engager en soutenant l'implication de ces jeunes par différents dispositifs :

- l'engagement volontaire du service civique
- l'engagement bénévole de la réserve civique
- l'engagement volontaire du Service National Universel.

Cette courte note d'information vise à vous **présenter synthétiquement chacun de ces dispositifs** et les différentes manières dont vous pouvez être accompagnés pour choisir lequel est le plus adapté à votre projet et pour le mettre en œuvre.

### 1. Échanger sur votre projet

Il vous est recommandé de **prendre contact, pour toute question, tout projet de soutien à l'engagement de jeunes et/ou toute remontée de besoin en renfort bénévole, avec le référent départemental à l'Engagement M. Eric MUNIER** de la direction départementale de la cohésion sociale de la Loire : 04 77 49 63 78 / [ddcs-service-civique@loire.gouv.fr](mailto:ddcs-service-civique@loire.gouv.fr)

Son rôle est de vous accompagner pour évaluer, selon vos besoins exprimés, vers quel dispositif adéquat vous orienter (service civique, réserve civique, SNU, autre...); il s'agit notamment, pour le service civique, de faire le lien, dans le cadre de la concertation départementale, avec les acteurs proposant l'intermédiation (conventionnement avec un organisme habilité pour co-porter et mettre en œuvre un projet d'accueil de volontaires en service civique).

## 2. Le Service civique

### *En quelques mots...*

L'objectif de l'engagement de Service Civique est de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau **cadre d'engagement**, dans lequel ils pourront gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le Service Civique est donc avant tout une étape de **vie d'éducation citoyenne par l'action**, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'aient été leur formation ou leurs difficultés antérieures.

L'accueil d'un volontaire en Service Civique doit donc être pensé avant tout comme la rencontre entre un projet relevant de **l'intérêt général**, porté par une collectivité ou une association, et un projet personnel d'engagement d'un jeune.

L'engagement de Service Civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour des jeunes reconnus en situation de handicap) . Il s'agit d'un engagement volontaire :

- d'une durée de 6 à 12 mois ;
- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence;
- représentant au moins 24 heures hebdomadaires;
- donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État (473 €) et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par la structure d'accueil (107,58 €) ;
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État ;
- pouvant être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

### *Exemples de missions dans la Loire...*

[CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES ANIMATIONS SUR LA COMMUNE POUR LA JEUNESSE.](#)

[FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS AU DESIGN](#)

[PARTICIPER À L'ANIMATION DE LA MAISON DU PROJET DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DE REDYNAMISATION DU CENTRE-BOURG](#)

[CONTRIBUER A DEVELOPPER ET RENFORCER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE EN DONNANT UNE PLACE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES.](#)



### 3. La Réserve civique : JE VEUX AIDER

*En quelques mots...*

Anciennement nommée Réserve civique, ce dispositif d'engagement civique s'appelle désormais JE VEUX AIDER.

Il est accessible à tous et **favorise l'engagement bénévole occasionnel** auprès d'organisations publiques ou associatives, dans dix domaines d'action : santé, éducation, protection de l'environnement, culture, sport, protection ...

Il s'adresse à tous les résidents du territoire français, âgés de plus de 16 ans.

Il s'agit d'un engagement bénévole, non indemnisé sur des missions peuvent être courtes ou longues, ponctuelles ou récurrentes, en fonction des besoins des organisations et des envies des bénévoles.



*Exemples de missions portées dans la Loire...*

- Je distribue des produits de première nécessité (aliments, hygiène, ...) et des repas aux plus démunis, dans la rue ou au sein d'établissements (accueil de jour, centres d'hébergement, hôtels accueillant des personnes en isolement)
- Je maintiens un lien avec des personnes fragiles isolées (âgées, malades, situation de handicap, de pauvreté, de précarité, etc.)

## 4. Le Service National Universel



### *En quelques mots...*

Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires –,
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU remplacera, au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le Service national universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, et s'articule en trois étapes clés : un séjour de cohésion de deux semaines, une mission d'intérêt général de douze jours ou 84 heures et un engagement volontaire d'au moins trois mois.

En 2021, les inscriptions des jeunes sont ouvertes jusqu'au 20 avril depuis le site : <https://inscription.snu.gouv.fr/inscription>

### *Exemples de missions d'intérêt général (phase 2 du SNU) dans la Loire*

- Valorisation d'articles textile issus du tri de la plateforme pour alimenter la boutique solidaire
- actions contribuant aux services rendus par la commune, dont divers travaux divers d'entretien et d'aménagement, de conservation du patrimoine, des espaces naturels et des biens publics.
- Participations aux Collectes de la Banque Alimentaire
- Appui à l'animation d'une opération de sensibilisation du handicap dans le sport (notamment au basket-ball)